l'acquisition de matériel canadien : tuyauterie, composantes pour la collecte de Vapeur, tours de refroidissement et fournitures pour les installations électriques.

Programme d'aide au Salvador

ses

OUL

ent

sei-

1 la

nte

nté-

) %

rité

nal

nan-

àla

qu'il

mo-

des

lec-

lec-

ettra

ons

ie à

r le

alie,

La

nent

coût

de

ettra

inan-

Au Salvador, Mme Vézina a rencontré le pré-Sident Duarte et les membres de son gou-Vernement. Elle a abordé avec eux des questions bilatérales et multilatérales ayant trait au processus de développement et de Paix au Salvador et dans la région en général; elle s'est penchée sur les problèmes auxquels fait face le Salvador et la façon dont le Canada pourrait lui venir en aide. Elle a notamment annoncé la reprise du programme canadien d'assistance bilatérale au développement du Salvador. Dans un premier temps, ce programme reposera sur une ligne de crédit d'une valeur de huit millions de dollars destinée à la création d'un fonds Spécial en monnaie locale. Ce fonds servira au financement de la réalisation d'un programme intéressant les personnes déplacées en raison des conflits armés et d'autres groupes qui sont dans le besoin. Le ministre ^{à c}onfirmé, en outre, que le Canada appuierait plusieurs organismes bénévoles qui œu-Vrent en faveur de ces groupes et étudié avec les autorités salvadoriennes la possi-Dilité d'intensifier les échanges commerciaux entre le Canada et leur pays. Mme Vézina a egalement visité quelques centres de coo-Dération du département de Chalatenango, ^{Un} centre pour personnes déplacées situé dans le district de San Martin à San Salvador, et elle a rencontré l'archevêque de San Sal-Vador, Mgr Rivera Y Damas.

Cette visite a confirmé le fait que le Canada appuie l'initiative de paix du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Venezuela et Colombie) et a permis à Mme Vézina, dans les trois pays parcourus, de s'entretenir avec ses homologues des perspectives de règlement des tensions régionales. Le Ministre a, notamment, souligné que tous les pays de la région continueraient à bénéficier de l'aide et de la coopération du Canada...

Vente d'avions aux Antilles

Une vente réalisée par De Havilland Aviation du Canada Limitée, de Downsview, Ontario), et destinée à Antigua, porte sur la fourniture de cinq avions Dash-8, de Dièces de rechange et d'équipement connexe à LIAT (1974) Ltd., de Saint John's, Antigua, dans les Antilles. L'opération devrait créer ou permettre de conserver des emplois (environ 2 540 années-personnes) Chez De Havilland Aviation du Canada Limitée et ses sous-traitants au Canada.

Matériel de télécommunications aux États-Unis

La filiale américaine de Northern Telecom Limitée, Northern Telecom Inc., et Pacific Northwest Bell ont signé une entente de trois ans visant la fourniture par Northern Telecom de plus de 140 autocommutateurs DMS-10 et de plusieurs autocommutateurs DMS-100.

Depuis huit ans, plus de 1 000 autocommutateurs publics DMS-10 ont été mis en service en Amérique du Nord et outre-mer.

Northern Telecom est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord et le sixième à l'échelle mondiale. Elle est le principal fournisseur mondial de systèmes de télécommunications intégralement numériques et un important fournisseur de systèmes de télématique intégrés. En 1984, son chiffre d'affaires a dépassé 4,3 milliards de dollars.

Ménage à quatre dans le monde de l'exportation

Le Groupe SNC s'est vu décerner le Grand Prix de l'exportation lors du Gala de l'exportation 1985 au Centre de commerce mondial de Montréal, le 24 mai. Le Groupe SNC avait déjà gagné le prix à l'exportation du Canada en 1983.

Le Gala de l'exportation était organisé en l'honneur des entreprises qui se sont efforcées de trouver de nouveaux débouchés à l'étranger et se sont distinguées par les résultats obtenus. Il s'est tenu sous les auspices du Centre de commerce mondial de Montréal et a été organisé en collaboration avec Air Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le prix s'explique par le fait que le Groupe SNC a récemment signé, en consortium (avec la Compagnie générale électrique du Canada, Marine Industrie et Acres). un contrat de 1,3 milliard de dollars pour la construction d'un barrage et d'une centrale hydro-électrique à Chamera, en Inde. Le contrat devrait représenter plus de 600 millions de dollars de commandes de biens et services pour environ 200 entreprises canadiennes.

Le Groupe SNC est le principal ingénieurconstructeur du Canada; il réalise des projets d'envergure dans le monde entier. Acres, quant à elle, est une société de génie-conseil de Niagara Falls. La formation du consortium représente une première : on n'avait jamais vu au Canada des firmes d'ingénieurs-conseils s'associer à des constructeurs-manufacturiers pour offrir à l'étranger un package deal d'une telle envergure. Le barrage et la centrale doivent desservir une population de 250 millions d'habitants du nord-ouest de l'Inde, dans les contreforts de l'Himalaya, aux frontières du Népal, du Pakistan et de l'Afghanistan. La centrale ne sera pas parmi les plus grandes (1 540 MW) mais les problèmes de logistique en font une opération coûteuse.



Dans l'ordre habituel : MM. Jacques Lefebvre, vice-président des Affaires publiques du Groupe SNC, Jean Campeau, président et directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur du Québec, Jean-Paul Bourdeau, président et chef de la direction du Groupe SNC (tenant le trophée), André Vallerand, président du Centre de commerce mondial de Montréal, lors du Gala de l'exportation 1985.